

La santé est un droit

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS PARTOUT ?

La santé est la principale préoccupation des Françaises et des Français. Plus de trois personnes sur quatre se disent inquiètes par la maladie et ses conséquences. Ce sentiment est renforcé par le fait que des injustices fortes se manifestent dans ce domaine. Il y a des disparités selon l'endroit où l'on vit et les revenus. La difficulté de prendre rendez-vous avec un médecin près de chez soi, la crise hospitalière, etc., sont autant de raisons qui compliquent l'accès aux soins.

L'accès au meilleur état de santé possible est un droit fondamental. Aucune barrière ne doit empêcher quelqu'un de se soigner. Pourtant, ce sujet est absent du "grand débat" voulu par le gouvernement. Les Mutuelles de France souhaitent porter cette question dans les débats.

Pour garantir l'accès aux soins, **trois leviers** existent :



Les remboursements de soins, pour lutter contre les barrières économiques qui empêchent les Français et les Françaises de se soigner, en premier lieu les plus modestes.



L'offre de proximité, pour lutter contre les barrières géographiques qui compliquent l'accès aux soins dans les territoires les plus reculés et les quartiers défavorisés.



La lutte contre les dépassements d'honoraire des professionnels de santé, qui renchérisse de près de 2,5 milliards d'euros le coût des soins chaque année.

UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE HAUT NIVEAU ET UNE MUTUELLE POUR TOUS

Notre protection sociale est bâtie sur un haut niveau de régime obligatoire. C'est la Sécurité sociale qui doit garantir la solidarité et l'universalité du système. Pourtant, cette ambition est mise à mal. Les logiques économiques l'emportent trop souvent sur l'accès à la santé. Tandis que les besoins progressent, les complémentaires santé doivent compenser le recul de la Sécurité sociale pour permettre l'accès aux soins.

Quelle(s) solution(s) ?

- **Donnons plus de moyens à la Sécurité sociale.** Faisons contribuer l'ensemble des richesses créées, notamment la rente et le capital, qui participent peu à la solidarité nationale.
- **Renforçons les dispositifs d'aide pour l'accès à la mutuelle.** Les dispositifs actuels sont trop nombreux, trop complexes et inefficaces. Réunissons les dix mécanismes existant en un dispositif unique, automatique et universel.

DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DANS TOUS LES TERRITOIRES

Les mutuelles jouent un rôle indispensable aux côtés des collectivités pour lutter contre les déserts médicaux. La Mutualité française gère le plus grand réseau sanitaire et social à but non lucratif de France. Ce réseau compte 2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM) et plus de 15000 professionnels de santé. Pourtant, les besoins demeurent importants. Plus de 3 millions de personnes vivent dans un désert médical. Près de 10% de la population n'arrive pas à trouver de médecin traitant.

Quelle(s) solution(s) ?

- **Accompagnons le développement des centres de santé mutualistes.** Les centres de santé mutualistes répondent aussi bien aux besoins des patients qu'aux aspirations des professionnels de santé.

